



Direction des Finances,  
Ressources et Moyens

*Cellule Achats Publics et Moyens*

Tél. : 03.20.66.58.14  
Fax : 03.20.66.58.37

**DEC 2024/CP/202**

Le Maire de la ville de HEM,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu l'article R2194-7 du Code de la Commande Publique,

Vu l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique,

Considérant que le marché n° 2024.045 Travaux de retournement de l'entrée du centre intergénérationnel de Beaumont (CIB) - Lot 6 Plâtrerie plafonds suspendus - menuiseries intérieures a été notifié à la société ROUZE SAS le 27/08/2024 pour un montant de 211 428,79 € HT,

Considérant qu'il convient de conclure un avenant pour apporter des modifications non substantielles au marché,

Considérant que le marché peut être modifié jusqu'à 15 % du montant du marché initial,

**DECIDE**

**Article 1 :** De conclure l'avenant n°1 au marché n° 2024.045 Travaux de retournement de l'entrée du centre intergénérationnel de Beaumont (CIB) - Lot 6 Plâtrerie plafonds suspendus - menuiseries intérieures avec la société ROUZE SAS. L'avenant est conclu pour un montant de 10 420,99 € HT soit une hausse de 10.03 % par rapport au marché.

**Article 2 :** Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

**Article 3 :** Ampliation de la présente décision est faite au :

- Préfet du Nord pour contrôle de légalité,
- Trésorier pour information,
- Maire et aux services concernés pour application.

**Article 4 :** Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télerecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à HEM, le 03/12/2024



DGS